



Politique financière : les défis restent entiers

Le résultat réjouissant des finances fédérales en 2010 ne change rien aux défis qui attendent la Confédération ces prochaines années. La retenue en matière financière et la mise en vigueur rigoureuse des mesures découlant du réexamen des tâches sont toujours à l'ordre du jour. Il est décisif de créer une marge de manœuvre financière supplémentaire pour renforcer la compétitivité de la place économique suisse.

La politique financière prudente de la Confédération, guidée par le frein à l'endettement, continue de faire ses preuves. C'est grâce à elle que les comptes 2010 sont excédentaires. Selon le **dernier moniteur financier**, une enquête représentative réalisée chaque année par l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat d'economie suisse, les citoyens suisses privilégient, dans une telle situation, l'attribution des bénéfices à la réduction de la dette et des impôts. Au vu des bons résultats actuels, un assouplissement de la discipline budgétaire serait donc contraire à la volonté du souverain.

Malgré la réduction réjouissante de l'endettement, ces dernières années, les charges d'intérêt de la Confédération atteignent près de 3 milliards de francs par an. Même si ce montant est relativement modeste en comparaison internationale, il réduit les ressources disponibles pour des investissements. Par ailleurs, il faut noter qu'au cours de ces vingt dernières années et en tenant compte de tous les versements obligatoires, la Suisse a accusé un taux de croissance de sa quote-part fiscale parmi les plus élevés en comparaison internationale.

Cette tendance se poursuit en 2011, avec le relèvement de la TVA en faveur de l'assurance invalidité et la hausse des cotisations en faveur des allocations pour pertes de gain et de l'assurance chômage, y compris le pour-cent de solidarité.

Les défis financiers futurs restant entiers, en particulier dans le domaine des assurances sociales, il convient de mettre sur le métier sans tarder les réformes structurelles nécessaires et, le moment venu, les mettre en œuvre avec rigueur. Rien ne justifie non plus, dans ce contexte, de surseoir aux mesures découlant du réexamen des tâches.

Enfin, compte tenu des défis internationaux que la Suisse sera appelée à relever, il faut renforcer l'attrait de la législation fiscale pour les entreprises. C'est impératif si l'on entend maintenir la prospérité et les emplois en Suisse. Dans cette optique, disposer d'une marge de manœuvre financière suffisante est indispensable.